

ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Accidents

Question écrite n° 65391

Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc demande a M le ministre de l'interieur et de la securite publique quel a ete par departement le nombre d'accidents de circulation constates par les polices urbaines en 1990 et 1991. Il lui demande de preciser, pour ces accidents, les nombres de victimes et leur repartition : tues, blesses graves et blesses legers.

Texte de la réponse

Reponse. - Les statistiques concernant le nombre d'accidents de circulation et de victimes sont etablies par les services de police urbaine, non par circonscription, mais par departement. C'est donc a ce niveau que la demande de l'honorable parlementaire peut etre satisfaite, par la presentation du tableau ci-joint donnant pour chacune des annees 1990 et 1991, le nombre d'accidents, ainsi que le nombre de personnes tuees, blessees gravement ou legerement. Voir tableau dans le JO no 06 (annee 1993).

Données clés

Auteur: M. Bourg-Broc Bruno

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 65391 Rubrique : Circulation routiere

Ministère interrogé : intérieur et sécurité publique Ministère attributaire : intérieur et sécurité publique

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 décembre 1992, page 5611